

Le mardi 3 octobre 2006

Mise en dormance du réseau ferroviaire

Le Mouvement citoyen pour la sauvegarde du train demande une rencontre avec les trois paliers gouvernementaux.

Cette demande fait suite aux informations divulguées par CIEU-FM la semaine dernière, à l'effet que la mise en veilleuse du service ferroviaire serait toujours le scénario privilégié par la fonction publique et ce malgré les nombreux discours apaisants des politiciens.

Le Mouvement citoyen pour la sauvegarde du train demande au député bloquiste de la Gaspésie, Raynald Blais, de convoquer une réunion entre les élus provinciaux, fédéraux et municipaux. Cynthia Paterson, porte-parole du mouvement affirme que les citoyens devront avoir une place à cette rencontre, car il est très difficile d'avoir de l'information claire.

Cynthia Paterson se fait aussi très critique du travail de la Conférence régionale des élus dans ce dossier. Selon la porte-parole, la CRÉ a contacté l'Agence canadienne des transport seulement à la fin juillet alors qu'elle aurait pu le faire l'hiver dernier grâce à l'information fournie par le Mouvement citoyen. Une rencontre est aussi demandée, mais cette requête est demeurée lettre morte.

Cynthia Paterson tient à rappeler aux élus que ce sont les mobilisations citoyennes qui ont sauvé le train à plus d'une reprise depuis 22 ans. Il est inacceptable, selon elle, que les élus écartent ainsi les citoyens. **CIEUFM**

Séance de travail

Raynald Blais accepte de convoquer une rencontre régionale sur l'avenir du service ferroviaire.

Le député fédéral de la Gaspésie et des Îles répond ainsi favorablement à l'invitation que lui a lancé hier le Mouvement citoyen pour la sauvegarde du train gaspésien.

Raynald Blais affirme qu'il a entrepris des démarches afin de convoquer une séance de travail de tous les intervenants régionaux associés au dossier de la survie du chemin de fer dans la région.

La date et l'endroit de la réunion seront annoncés dans les prochains jours.

Par ailleurs, Guy Lelièvre, le député provincial de Gaspé, demande au premier ministre Jean Charest et à la ministre Nathalie Normandeau de tenir dès maintenant leur engagement de soutenir financièrement la Corporation du chemin de fer de la Gaspésie afin d'assurer le maintien du service ferroviaire.

Selon le député péquiste, la ministre Normandeau doit agir immédiatement pour sauver le service et mettre fin sans équivoque à l'intention du gouvernement Charest de mettre en dormance le réseau ferroviaire de la Gaspésie. **CIEUFM**

Le mardi, 3 octobre 2006

Les jeunes croient en la Gaspésie

80 jeunes ont discutés du futur de la région la fin de semaine dernière à Saint-Octave-de-l'Avenir.

Âgés de 16 à 35 ans, les participants du rassemblement Vision jeunesse ont dit souhaiter faire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine une Région verte.

Les jeunes présents ont notamment axé leurs discussions sur le fait qu'il faut créer des incitatifs pour favoriser la venue, le maintien et le retour des jeunes familles en région. Il faudrait aussi que l'offre de formation soit diversifiée et qu'on facilite l'accès aux programmes et aux services destinées aux jeunes.

Les participants ont démontré leur intérêt de continuer à s'impliquer pour l'avenir de la région.

Organisé par la Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles et la Commission jeunesse régionale, Vision jeunesse arrive sept ans après le 1er rassemblement jeunesse qui s'est tenu à Murdochville en 1999. **RADIO GASPÉSIE**

Le mardi, 3 octobre 2006

Gaspé tire profit des éoliennes

Cartier énergie éolienne confirme qu'elle versera 2,7 millions \$ d'ici 20 ans à la Ville de Gaspé.

La compagnie propriétaire du parc d'éoliennes de l'Anse-à-Valleau a signé une entente avec la Ville de Gaspé.

L'entreprise versera à la Ville mille dollars du mégawatt installé. De plus, 27 500 dollars seront attribués chaque année sous forme d'un fonds de visibilité.

Le maire de Gaspé, François Roussy, est bien sûr satisfait de cette entente.

Une fois terminé, le parc éolien de l'Anse-à-Valleau comptera 67 éoliennes. Les travaux ont débuté cet été et le parc devrait être en service à l'automne 2007. **RADIO GASPÉSIE**

Le train arrêté par des feuilles mortes

Mise à jour le mardi 3 octobre 2006, 17 h 28 .

Le train Chaleur a dû s'arrêter en route, lundi, en raison de feuilles accumulées sur la voie. Les passagers de Via Rail ont dû descendre à New-Carlisle et poursuivre leur trajet en autobus. Ce type d'incidents n'est pas nouveau.

sont même dangereux dont celui de Barachois, près de Percé.

Des tiges de fer sortent de l'armature, des morceaux de béton ne tiennent qu'à un fil et l'entretien général du pont semble inapproprié.

Le terminus du train Chaleur à Gaspé est aussi dans un état lamentable. La végétation pousse entre les traverses de chemin de fer.

Citoyenne engagée dans la défense du réseau ferroviaire gaspésien, Cynthia Paterson, n'est pas rassurée pour l'avenir du tronçon régional.

Depuis la fermeture des grandes entreprises, à Murdochville, Chandler et New-Richmond, l'exploitation du train de marchandises n'est plus rentable. Le train de passagers de Via Rail relie Gaspé à Montréal trois jours par semaine.

Québec s'interroge sur l'existence du service.

Dans un document signé par Transport Québec, le gouvernement étudie trois scénarios, dont un consiste à démanteler les installations pour en faire un sentier de motoneige.

À Ottawa, le ministre des Transports, Laurence Cannon, pourrait aussi être tenté de mettre en veilleuse le service ferroviaire gaspésien. Le service serait alors suspendu, un scénario aussi à l'étude à Québec.

Le maire Gaspé estime que ces propositions sont inacceptables. « Ce qu'on veut au contraire, c'est l'augmentation du service que ce soit au niveau passager ou au niveau marchandises », maintient M. Roussy qui espère toujours à court terme obtenir l'appui des gouvernements.

La Corporation du chemin de fer de la Gaspésie vise toujours l'acquisition du segment Chandler-Matapédia.

Toutefois, Cynthia Patterson et d'autres citoyens craignent le pire et demandent aux élus locaux de prendre une position forte et claire pour le maintien du rail. **RADIO-CANADA**

La région à l'heure du communautaire

Mise à jour le mardi 3 octobre 2006, 14 h 23 .

Hydro-Québec achètera 500 mégawatts d'énergie éolienne en provenance de projets communautaires ou autochtones.

Cette ouverture est considérée par plusieurs communautés du Bas-Saint-Laurent comme une occasion de maximiser les retombées économiques régionales du développement éolien.

Ces projets seront évalués par la société d'État après le dépôt des soumissions de son appel d'offre de 2000 mégawatts d'énergie éolienne. Certains projets communautaires pourraient même être présentés dans le cadre de l'appel d'offres en cours.

Le maire d'Amqui, Gaétan Ruest, est convaincu que la Matapédia sera la première région du Québec à implanter un petit parc de 10 mégawatts à propriété locale. Dans le secteur à Saint-Noël, une coopérative est en formation pour un projet qui vise la construction d'une éolienne de neuf mégawatts.

Plus à l'ouest, à Saint-Gabriel de Rimouski, une coopérative, qui rassemble une dizaine de membres, travaille à la conception d'un petit parc de cinq à six éoliennes. Ce projet de 10 mégawatts pourrait

rapporter 500 000 \$ par année.

Toujours à Saint-Gabriel, l'universitaire Jean-Louis Chaumel s'est associé à des agriculteurs pour créer une autre coopérative afin de construire des éoliennes destinées à l'autoproduction.

Malgré cet engouement, les promoteurs coopératifs ou communautaires se disent déçus des critères d'évaluation des projets utilisés par Hydro-Québec. Ils déplorent que la société d'État accorde plus d'importance au prix de l'électricité qu'aux retombées locales. **RADIO-CANADA**

Bennett, reprise des audiences de la Commission d'appel

Les audiences de la Commission d'urbanisme et de planification dans la révocation du permis de construction de l'usine Bennett à Belledune reprendront le 16 octobre à Bathurst.

Le comité de citoyens de Belledune attend depuis maintenant plus de 2 ans pour que l'audience soit entendue devant la Commission d'appel. Le processus devra être repris du tout début, en raison d'une erreur administrative commise par le gouvernement.

C'est un avocat de Bathurst, Daniel Frenette, qui présidera la Commission d'urbanisme et de planification.

Réjean Hébert, CHAUTVA